

COMMUNE DE FLÉRON

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos Réf: PU/2022/066A / CF

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur LEQUARRE Brandon, domicilié Rue Fonds du Loup 1 à 4624 FLÉRON.

Le terrain concerné est situé Rue de Bouny 151 à 4624 Romsée, cadastré Romsée section B n° 269 D, 269 E.

Le projet consiste en Extension d'une habitation unifamiliale et présente les caractéristiques suivantes : **(P.S.: zone d'habitat à caractère rural; G.C.U.: Aire n°4 - Noyau périphérique - Aire en appui du centre à caractère villageois; S.D.C.: II.B.1 - Noyau périphérique - zone en appui au centre périphérique – habitat + Périmètre à haute valeur paysagère + Liaison TGV) et s'écarte du G.C.U pour :**

Article D.IV.40 - Ecart à un schéma, à un guide ou à un permis d'urbanisation

- 1) Implantation non conforme (mitoyenne < à 3m minimum)
- 2) Profondeur de l'extension non conforme (+/- 9m30 > à 8m)
- 3) Profondeur totale de bâtisse non conforme (+/- 23m90 > à 15m)
- 4) Modification du relief du sol en vue de créer un accès vers un garage

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

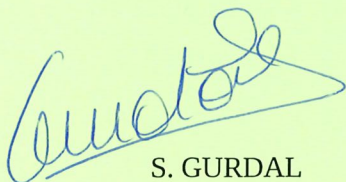
La date d'affichage de l'annonce est le : 15 juin 2022

Les réclamations écrites sont à envoyer du 20/06/2022 au 04/07/2022, à 11 heures (clôture), au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **enquete_urbanisme@fleron.be**

Fléron, le **10 JUIN 2022**

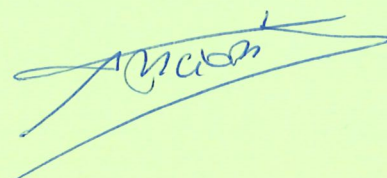
Par déléation de la Directrice
générale,
l'attachée Architecte,



S. GURDAL



Le Bourgmestre,



Th. ANCION

